

L'INTERVENANT

Jean-Marie Broucaren.

Jean-Marie Broucaren a fondé en 1979 et dirigé le Théâtre des Chimères implanté à Biarritz dans son lieu « Les Découvertes », conjuguant tout au long de son parcours, une quarantaine de créations, la formation des publics amateurs et professionnels, et la vitalisation du territoire avec notamment la tenue du festival ibérique et latino-américain « Les Translatines » à Bayonne, pendant 35 ans, jusqu'en 2014.

Comédien lui-même, le jeu dramatique le passionne et, depuis bientôt une dizaine d'années, il se consacre à la direction d'acteur dans le cadre de spectacles et de stages et à l'écriture de réflexions sur le jeu (*Conversations à Bilbao*).

Il trouve dans le travail de l'acteur un chemin, à la fois exigeant et ludique, vers un art de vivre.



216, rue de la Croix Blanche
40000 MONT DE MARSAN
Tél. 06.52.02.23.40

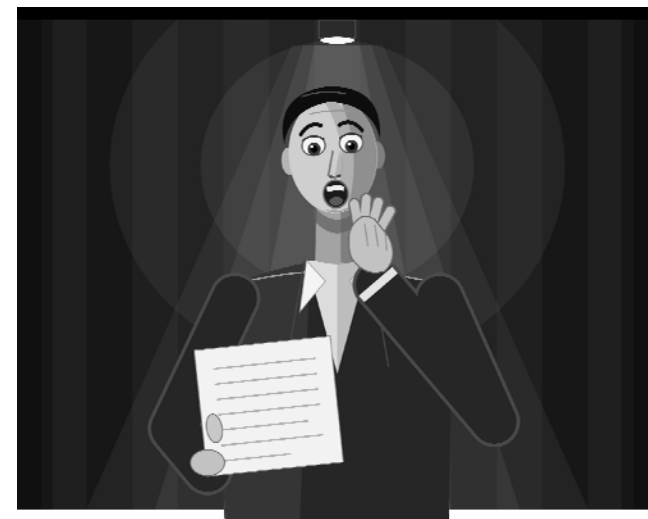
contact@theatredeslumieres.fr
www.theatredeslumieres.fr

Le Théâtre des Lumières, au-delà de ses ateliers de pratique théâtrale hebdomadaires propose deux fois par an un stage d'approfondissement dans une forme théâtrale spécifique. Ces stages se déroulent toujours avec des intervenants ayant une reconnaissance dans leur discipline. Ils sont à destination des élèves, de ceux qui ont une pratique amateur, voire professionnels ayant toujours la volonté d'évoluer dans leur maîtrise des outils du comédien.



PROPOSE

STAGE DE THEATRE « Quand la lecture devient théâtre »



Dirigé par
Jean-Marie Broucaren

**28 & 29
Nov. 2026**

DÉROULEMENT DU STAGE

Depuis quelques années la lecture publique s'est considérablement développée. Médiathèques, librairies, associations, et même, théâtres, accueillent régulièrement des lecteurs et des spectateurs attentifs et conquis.

Il y a un peu plus de trois ans l'opportunité m'a été offerte de lire en public une adaptation du roman de Daniel Pennac *Journal d'un corps*. Un évènement hors-norme pour un solo d'une durée de sept heures avec décor, éclairage et musique. L'enjeu était de faire de cette lecture un véritable spectacle, qui tourne d'ailleurs toujours à ce jour.

Quand la lecture devient du théâtre !

Il ne s'agit donc plus de lire seulement mais de jouer. D'engager le corps, la relation directe au public sans quatrième mur, d'intérioriser les états et de les transmettre... On est bien là, le texte en main, une comédienne qui joue et non pas un.e simple lecteur.trice qui profère un texte. Et la réussite de l'aventure consiste à faire oublier au public la lecture pour ne plus voir que le jeu, le théâtre.

On peut imaginer qu'un nouveau genre est en train de prendre sa place dans les arts de la scène.

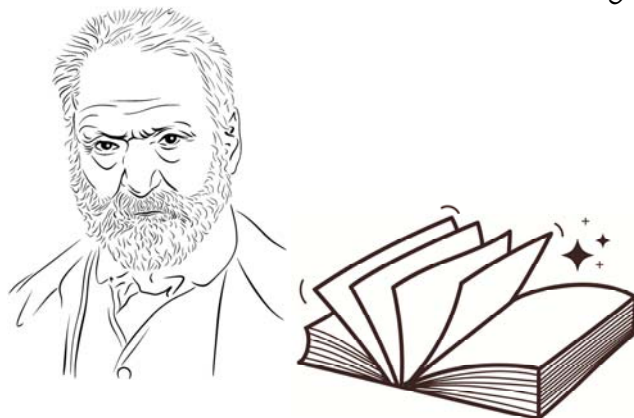
Pendant ces deux jours, nous allons en approcher en nous appuyant sur des extraits de *Journal d'un corps*. (*Journal d'un corps* est édité en poche chez Folio)



DARIO FO

"Le théâtre est une tribune."

Victor Hugo



RENSEIGNEMENTS

Public concerné : Tous publics (à partir de 16 ans). Être dans une bonne condition physique.

Horaires : Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Lieux du stage : Conservatoire des Landes,
avenue Joseph Montaud — 40000 Mt de Marsan

Coût pour le week-end : 85 € (75 € pour les adhérents/élèves du Théâtre des Lumières).

Restauration le midi : possibilité de porter de quoi déjeuner sur place sauf samedi midi.

Effectif : 15 participants. Le Théâtre des Lumières se réserve le droit d'annuler le stage en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Clôture des inscriptions : 20 novembre 2026.

Prévoir une tenue décontractée noire, on travaillera en chaussettes ou avec des rythmiques.

INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer avant le 20 novembre 2026 accompagné de votre règlement au :



Le Théâtre des Lumières

216, rue de la Croix Blanche
40 000 MONT DE MARSAN

Tél. : 06 52 02 23 40

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél.:

E-mail. :

Expérience Théâtrale :

Je joins à mon bulletin d'inscription la somme de 85 € (75 € pour adhérents/élèves) en 2 chèques : 40€ d'arrhes non remboursable en cas de désistement et le solde.

☐ espèces

☐ chèque (à l'ordre du Théâtre des Lumières)

Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement seront pris en compte.

Date :

Signature :